

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'Aviation civile

Paris, le 25 AVR. 2018

Le directeur du transport aérien

DSAC - NORD	
Courrier N°	
03 MAI 2018	
D CD CM QS	
GR1	
SR2	RDD
SR3	
PIC	
NPC	
Projet réponse	Avant le
DG DSAC/EC D	
Réponse directe	

Nos réf : 180107 / DTA

Affaire suivie par : Karine RENARD
Karine.renard@aviation-civile.gouv.fr
Tél. 01.58.09.37.98 - Fax : 01.58.09.47.87

La ministre auprès du ministre d'Etat,
ministre de la transition écologique et
solidaire, chargée des transports

à

Monsieur le préfet de la région Hauts-de-
France, préfet de la zone de défense et de
sécurité Nord, préfet du Nord

Objet : plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Dunkerque-les-Moères

Les services de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) ont identifié la nécessité de réaliser le plan de servitudes aéronautiques de dégagement (PSA) de l'aérodrome de Dunkerque-les-Moères, afin de protéger celui-ci contre l'édification d'obstacles incompatibles avec la sécurité des vols.

Conformément aux dispositions du code des transports, et notamment ses articles L. 6350-1 et suivants, je donne mon accord pour le lancement de l'instruction locale de ce PSA, qui comprend une consultation des services et collectivités locales concernés (dite « conférence entre services »), puis une enquête publique. La direction de la sécurité de l'aviation civile nord (DSAC-N) pourra apporter son concours à vos services pour l'organisation de cette phase.

Vous trouverez en pièce jointe, en accompagnement du dossier du projet de PSA, deux annexes rappelant la procédure d'approbation des PSA et les services à consulter lors de la conférence entre services.

Pour la ministre et par délégation,
Le directeur du transport aérien


Marc BOREL

PJ : - Un dossier du projet de PSA composé d'une note annexe, d'un plan d'ensemble au 1/10 000
- 2 annexes relatives à la procédure d'approbation d'un PSA

Copie à : - DSAC-N
- STAC/département aménagement capacité aéroportuaire
- Service national d'ingénierie aéroportuaire (SNIA) de Bordeaux
- Direction technique des aéroports et de la navigation aérienne (DSAC-ANA)